Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 12

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans la préface de son livre « Les animaux et le mystère du monde vivant », H. Wendt écrit :

« Une mesure prise en faveur de la protection de la nature, une initiative dont le but est la sauvegarde d'un paysage naturel, un lien renoué avec la nature, un geste de respect à l'égard d'une créature vivante, sont autant de coups de barre salutaires aux initiatives souvent funestes des hommes. Ils contribuent à sauver la nature, et, à travers elle, l'homme lui-même. »

Cela ne donne-t-il pas une signification plus profonde que nous ne le supposons à l'apiculture. En soignant nos abeilles nous accomplissons un acte dont la valeur s'exprime plus encore sur un plan spirituel et universel que sur le plan matériel immédiat.

A. Chabry.

TRIBUNE LIBRE

Impressions d'un apiculteur sur l'article: «Introduction des reines»

En lisant le journal de novembre, j'ai parcouru l'article de M. Mages. J'ai été vraiment choqué en lisant son exposé plus spécialement sur le principe de prendre des larves du 3e jour pour en faire une reine. Je puis garantir comme éleveur de reines que ces dites reines n'ont aucune valeur.

M. Mages dit très bien dans son article que les abeilles prennent 99 fois sur 100, des larves de 3 jours. Elles pratiquent l'élevage royal sur de telles larves parce que la ruche se trouvant orpheline, elles vont au plus vite. Mais il omet de dire qu'une fois la surprise passée elles édifient aussi des cellules en prenant de toutes jeunes larves. Bien entendu c'est facile à comprendre que la larve la plus avancée sortira la première.

Partons du point de vue d'une ruche de laquelle on a éliminé la reine. Les abeilles pratiquent de la même manière et l'apiculteur, croyant avoir supprimé une mauvaise reine, pense que sa ruche lui donnera satisfaction. Au contraire, sa ruche sera de moins en moins prospère parce qu'elle a élevé sur une larve trop âgée. Il faut en revenir à la méthode « Dadant » qui préconise que le 3e jour il faut visiter cette ruche et enlever toutes les cellules trop avancées pour ne laisser que celles qui sont ébauchées. C'est le meilleur conseil que je puis adresser aux apiculteurs.

Eleveur depuis 30 ans, c'est la larve de 12 à 24 heures au maximum que je donne pour faire élever une reine. Je suis parfaitement d'accord que la réussite ne sera pas 100 % mais au contraire de 40 à 50 %, les larves étant très petites et plus délicates que celles

du 3e jour, qui peuvent assurer une réussite de 99 %, leur transfert étant plus aisé.

Maintenant, analysons la valeur de cette reine qui est née d'une larve de 3 jours. Fécondation moins pressée qu'une reine élevée normalement. Acceptée par la ruche mieux que la bonne mais voici où l'inconvénient est le plus grand. Ces reines sont changées par les abeilles au 50 % la même année, et au 40 % l'année suivante, les abeilles ayant conclu qu'elles n'avaient pas de vraies majestés ; c'est la raison pour laquelle de nombreux apiculteurs se plaignent lorsqu'ils achètent des reines.

Au sujet de l'article de M. Mages relatif à la manière de procéder pour introduire une reine dans une ruche bourdonneuse et autre, je ne veux pas dire que cela ne soit pas bien, au contraire cela doit réussir, mais à mon point de vue la chose peut être plus simple pour introduire une reine dans une ruche telle qu'il la décrit.

Lorsque vous avez votre reine en mains, ouvrez votre ruche, enfumez légèrement afin que les abeilles puissent se gorger. Pour plus de sécurité mettez un peu de sirop sur les cadres et au bout d'une dizaine de minutes, fermez le trou de vol de la ruche, sortez tous ses cadres, secouez-les à une certaine distance du rucher, remontez votre ruche et après ce travail allez mettre votre reine dans le groupe d'abeilles qui est devant le trou de vol et laissez pénétrer les abeilles dans la ruche par une très petite ouverture. Après 4 à 5 jours s'il n'y a pas de récolte, nourrissez un peu et au bout de 10 jours visitez votre colonie.

Il est encore recommandé d'ajouter deux cadres de couvain prêt à sortir pour parer au danger que représente un fort contingent de vieilles abeilles.

Vous jugerez vous-mêmes qu'ainsi la ruche perd moins de temps et exige moins de visite. A mon avis cela donne tout simplement un essaim.

J'espère bien que M. Mages ne me fera pas trop de griefs car j'ai de l'estime pour lui.

Permettez-moi de donner mon opinion au sujet de la grande cellule préconisée par M. Mages.

Pour mon compte, j'en suis revenu, et je n'emploie plus que la cellule normale. J'ai constaté que les abeilles bâtissaient beaucoup plus de cellules de mâles avec la grande cellule.

Il faut laisser les abeilles travailler naturellement. Pendant 10 ans elles ont travaillé sur la grande cellule. Ces mêmes abeilles à l'état d'essaim reprendront leurs cellules normales. Il vaut mieux avoir dans une ruche un plus grand nombre d'abeilles plus petites que 1/3 de la population de la ruche de mâles.

M. Molleyres.